

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 42

présenté par
M. Sirugue
-----**ARTICLE 2**

À la seconde phrase de l'alinéa 596, substituer au mot :

« disposition »

le mot :

« limite ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.